ID: 081-218101046-20220907-20220090707-DE

510~

DEPARTEMENT DU TARN COMMUNE DE GIRQUSSENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 septembre 2022

Date de convocation: 03/09/2022

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 13

Date de publication :

L'an deux mille vingt-deux, le 7 septembre à 21 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents: M Gilles TURLAN, Maire, Mme Caroline ANTONIO, M Geoffrey CAPUS, Mme Sonia DOMINGO, M. Francis DUSSEL, M Clément HUBIN--ANDRIEU, Mme Béatrice LOPEZ, M Michaël RODRIGUEZ, Mme Martine SOULET-SOUPA, Mme Françoise RABARY.

Excusés: Mme Nathalie HUAU, M Éric MALIE, M. Eric MONNAUX, Mme Estelle MORANT,

M. Robert SOUBREVIE.

<u>Procurations</u>: M. Robert SOUBREVIE à M Gilles TURLAN, M. Eric MONNAUX à Madame Françoise RABARY, Mmc Nathalie HUAU à Mmc Sonia DOMINGO.

Secrétaire de séance : Mme Caroline ANTONIO.

OBJET : demande de subvention pour la création d'un terrain de foot synthétique

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'importance de cette nouvelle structure pour le club de football de Giroussens.

Pour rappel, voici présenté ci-dessous le budget prévisionnel qui avait été voté lors du Conseil Municipal du 24 septembre 2021.

1	RECETTES €	
1 175,00	- Anni - W	
10 522,65	Europe (provisoire) (23.08%)	34 318,34
37 439,00	Etat	
9 500,00	Région (15%)	22 295,49
13 000,00	Département (20%)	29 727.33
77 000,00	Agglo (6.72 %)	10 000,00
	Sous-total aides publiques	96 341,16
	District (privé) (20,18%)	30 000,00
	Commune (15,00%)	22 295,49
148 636,65	TOTAL	148 636,65
	10 522,65 37 439,00 9 500,00 13 000,00 77 000,00	10 522,65 Europe (provisoire) (23.08%) 37 439,00 Etat 9 500,00 Région (15%) 13 000,00 Département (20%) 77 000,00 Agglo (6.72 %) Sous-total aides publiques District (privé) (20,18%) Commune (15,00%)

La Communauté d'Agglomération ne nous attribuera pas de fonds de concamination de projet. De son côté et après étude de notre dossier, la Région nous consei IID:081-218101046-20220907-20220090707-DE

financement comme suit, afin d'intégrer le « plan d'Equipements de proximité » (PEP), l'objectif étant de viser un passage en commission PEP en début d'année 2023 pour une attribution dans le premier trimestre 2023:

DEPENSES HT €		RECETTES €	
CSPS : Arcoss	1 175,00	District du football	30 000,00
CITEL: déplacement supports béton / Réseau Elec.	10 522,65		
KMTP Préparation terrain /Réseaux	37 439,00		
MEFRAN : main courante terrain 24X16	9 500,00		
MEFRAN: pare ballon	13 000,00		
MEFRAN: TERRAIN soccer 30X18	77 000,00		
		Sous-totul	118 636,65
		Agence Nationale du Sport (50% du montant subventionnable)	59 318,31
		Département (20% du montant total des travaux)	29 659.17
		Commune (20% du montant total des travaux)	29 659.17
TOTAL	148 636,65	TOTAL	148 636,65

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le budget prévisionnel présenté,
- De solliciter les subventions auprès du Département et de l'Agence Nationale du Sport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Pour copie conforme. Le Maire, Gilles TURLAN.

